

Secrétariat général
pour les affaires régionales

Direction régionale
aux droits des femmes et à l'égalité

Conclusion de Nadia BENSRHAYAR, Directrice Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, au colloque du 3 décembre 2019 sur l'hébergement et le logement des femmes victimes de violences dans les locaux de l'AIDAPHI à Saint Jean de Braye

Mesdames et Messieurs,

Il me revient en tant que directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité de conclure ce colloque sur l'hébergement et logement des femmes victimes de violences à destination des acteurs du champ social et de leurs partenaires.

Nous sommes dans une période où la tolérance à l'égard des violences faites aux femmes a baissé de façon notable, avec un mouvement sociétal sans précédent et un fort portage gouvernemental. Mais l'année 2019 s'annonce particulièrement meurtrière et nous rappelle que la plupart des féminicides ont lieu dans la phase de séparation, quand la victime trouve le courage de quitter le domicile conjugal, d'aller porter plainte ou quand elle dépose ses enfants à son ex-conjoint.

Plusieurs mesures issues du Grenelle contre les violences conjugales ont été rappelées au cours de la journée, et plusieurs concernent la mise à l'abri des femmes victimes de violences. Concernant l'adaptation de l'offre, vos retours de terrain sont précieux aux services de l'Etat pour justifier de projets opérationnels pour répondre aux besoins locaux, et alimenter la remontée est en cours.

Les violences faites aux femmes dépassent les violences conjugales ; il peut s'agir de la prostitution, des mutilations sexuelles, du mariage forcé, du harcèlement au travail. Elles revêtent plusieurs formes (verbales, physiques, psychologiques, sexuelles, économiques, administratives) ; elles n'épargnent aucun milieu, aucune génération, aucun territoire.

En effet, au bureau, à domicile, dans la rue, les transports en commun, à l'école... Les femmes, quel que soit leur âge, sont exposées ou victimes de violences sexistes et sexuelles dans différents contextes, divers lieux.

L'ONU vient de publier des chiffres alarmants sur les violences faites aux femmes dans le monde, et notamment :

- 1 femme sur 3 dans le monde a subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime, ou des violences sexuelles de la part d'une autre personne,*
- 1 femmes sur 2 tuée dans le monde a été assassinée par son partenaire ou sa famille, alors que seulement 1 homme sur 20 a été tué dans des circonstances similaires.*

Je tiens à souligner que les violences empêchent les femmes de développer leur potentiel et de prendre leur place dans la vie privée et la vie publique.

Les violences sexistes et sexuelles sont intolérables. Dénoncer ne suffit plus, il faut désormais changer les comportements, et faire preuve de constance : dans la mobilisation citoyenne, dans l'exécution et le suivi des mesures.

J'espère que cette journée de travail autour des violences faites aux femmes a permis de vous livrer des repères :

- des ressources disponibles, au niveau national : les guides de la fédération nationale solidarité femmes, les outils disponibles sur le site stop-violences-femmes.gouv.fr, et au niveau local avec des formations (des sessions de de sensibilisation, de formation dispensées par plusieurs associations, et en particulier le réseau des CIDFF qui a construit un programme régional de formation pour soutenir les acteurs de première ligne), des dispositifs généralistes et spécialisés ;*
- une grille de lecture des phénomènes de violence, qui permet de comprendre que c'est la sidération de victime qui explique une absence de réaction, que c'est l'emprise dans le cycle des violences qui induit des allers-retours des victimes auprès des professionnels ;*
- et enfin des échanges pour capitaliser les expériences des professionnels, et partager des bonnes pratiques.*

Ces données sont destinées à sensibiliser et mobiliser l'ensemble des partenaires, et surtout à construire des réponses efficaces à la mesure de l'ampleur et de la gravité de ces violences.

Au-delà de l'évolution des pratiques, il s'agit de changer la vie des femmes et des hommes dans les territoires, et nous pouvons tous, toutes agir à notre niveau en prolongeant ce travail :

- dans le dialogue avec les victimes : une question « avez-vous été victime de violence dans votre vie ? », une écoute bienveillante « vous n'y êtes pour rien », « vous pouvez être aidée », peuvent changer des vies ;

- dans le partenariat entre les acteurs pour dépasser les cloisonnements entre institutions, entre départements (la question de l'éloignement des viciâmes mérite d'être organisé si cela est leur choix) et converger dans les diagnostics et les plans d'actions, notamment en définissant des actions pour les femmes victimes de violences dans les PDALHPD ;

- enfin dans les priorités qui seront définies au niveau infra-territorial, et au sein de vos structures au quotidien (les formations, les procédures d'accueil et de prise en charge des victimes).

Ne restez pas seuls en tant que professionnels avec vos questions, un réseau de partenaires est mobilisable sur chaque département, autour du protocole départemental de prévention et lutte contre les violences faites aux femmes.

Ce qui compte en matière de violences c'est collectivement de détecter, d'orienter et de prendre en charge les victimes pour les protéger et les aider à se reconstruire.

Suite aux échanges, j'ai bien conscience que ce travail nécessite du temps, qui nous fait le plus défaut aujourd'hui, tant pèse sur nous des contraintes de moyens humains et financiers, et le culte de la vitesse et l'immédiateté. Ces outils et cette synergie entre acteurs visent justement à faciliter le travail au quotidien. Le changement des mentalités et des comportements nécessite un travail de tous les jours, sur le terrain, dans nos territoires. Pour s'inscrire sur un temps long, il faut des relais : c'est, mesdames et messieurs, ce que vous êtes.

C'est votre engagement que je tiens à saluer, car il permettra à tous ces dispositifs, à ces actions, à ces journées de s'inscrire durablement dans la société.

Pour conclure, je reprendrai un conseil de l'Abbé PIERRE, qui peut s'appliquer aux relations avec les victimes, et entre les partenaires « La première règle avant d'agir consiste à se mettre à la place de l'autre. Nulle vraie recherche du bien commun ne sera possible hors de là ».

Pour avancer sur le sujet des violences faites aux femmes, les déléguées départementales aux droits des femmes et à l'égalité et la direction régionale, et globalement les services de l'Etat sont à vos côtés pour vous guider dans vos pratiques, vos projets.

Je tiens à remercier les organisateurs (la DRDJSCS, la DREAL, le CREA, l'USH, mon équipe qui a coordonné l'organisation de la journée), les partenaires qui ont mobilisé de nombreux participants, les intervenants et l'animatrice de cette journée pour le travail préparatoire et leur implication dans la richesse des échanges. Les supports seront en ligne prochainement sur les sites internet des organisateurs.

Grâce à ce travail collectif, vous serez les ambassadeur.drice.s de la prévention et de la lutte contre les violences faites aux femmes au bénéfice de l'autonomie et de l'épanouissement de tous et toutes.

Merci et bon retour.